

COURRIEL

Repentigny, le 29 juin 2017

Objet : Demande d'accès concernant 107 rue de la santé a Saint-Liguori

Madame,

Nous donnons suite à votre demande, reçue le 16 juin dernier, concernant l'objet précité.

Vous trouverez en annexe les documents visés par votre demandé. Il s'agit de :

- Rapport d'inspection du 6 mars 2013, 2 pages

Conformément à l'article 51 de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (RLRQ, chapitre A-2.1), nous vous informons que vous pouvez demander la révision de cette décision auprès de la Commission d'accès à l'information. Vous trouverez en pièce jointe une note explicative concernant l'exercice de ce recours.

Si vous désirez des renseignements supplémentaires, vous pouvez vous adresser à la soussignée.

Veillez agréer, Madame, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Original signé par : Isabelle Falardeau
Répondante régionale de l'accès
aux documents

p. j.

c. c.

RAPPORT D'INSPECTION

Centre de contrôle environnemental du Québec

Direction régionale de Montréal, de Laval, de Lanaudière et des Laurentides
Région : Lanaudière

1. Identification

Date de l'inspection : 2012-11-26	Heure d'arrivée : 13 h 30	Heure de départ : 14 h 00
Inspecteur : Robert Livernoche	Accompagné de :	
N° intervention : 300777447	Type d'intervention : Inspection pour suivi d'urgence	
N° gestion documentaire : 7610-14-01-05401-01	N° du rapport d'inspection : 401013398	
N° demande : 200202742	Type de demande : Urgence	
But de l'inspection : Évaluer l'ampleur des travaux requis suivant le déversement		

Lieu inspecté	
Nom du lieu : Dominique Galman et Karine Pomerleau	
Nom usuel du lieu :	
N° du lieu : X2139380	Type de lieu : habitation
Localisation du lieu inspecté : 107, rue de la Santé Saint-Liguori (Québec) J0K 2X0	
Coordonnées géographiques du lieu (UTM NAD 83) : 18T 611429 - 5095877	

Intervenant du lieu			
Nom	Fonction	Adresse postale (si différente du lieu)	No intervenant SAGO
Dominique Galman et Karine Pomerleau		107, rue de la Santé Saint-Liguori (Québec) J0K 2X0	Y2101404

Conditions météo
Nuageux 2°C

Personnes rencontrées		
Nom	Fonction	N° de téléphone (ou autre)
Dominique Galman	Propriétaire	

Mode d'identification			
But expliqué :	<input checked="" type="checkbox"/> oui	<input type="checkbox"/> non	<input type="checkbox"/> s. o.
Mode d'identification :	<input checked="" type="checkbox"/> verbale	<input type="checkbox"/> preuve de statut	
But expliqué à/identification faite auprès de : M. Galman			

Plainte			
Plaignant rencontré :	<input type="checkbox"/> oui	<input type="checkbox"/> non	<input checked="" type="checkbox"/> s. o.

Photos numériques	
Nombre de photos prises sur le terrain : 2	Nombre de photos annexées au rapport : 2
<p>Toutes les photos annexées à ce rapport ont été prises par Robert Livernoche avec un appareil photo de type Canon PowerShot A550 . L'original de ces photos a été conservé conformément à la Directive sur la gestion des photos numériques. La carte mémoire de l'appareil est demeurée en ma possession jusqu'au transfert des photos originales sur le serveur central.</p> <p>Les photos sont conservées sur le répertoire sécurisé suivant : M:\Rég-14\livro01</p> <p>Toutes les photos apparaissant au présent rapport sont une fidèle représentation de ce que j'ai vu sur les lieux de l'inspection et aucune n'a été modifiée.</p>	

Autres pièces annexées au rapport		
	Numéro	Titre
<input type="checkbox"/> Croquis		
<input type="checkbox"/> Plan		
<input type="checkbox"/> Carte		
<input type="checkbox"/> Autre		

Date de l'inspection : 2012-11-26	No de gestion documentaire : 7610-14-01-05401-01
-----------------------------------	--

Échantillons		Type	Nature	Nombre de points de prélèvements	Nombre de contenants
<input type="checkbox"/>	eau				
<input type="checkbox"/>	air				
<input type="checkbox"/>	sol				
<input type="checkbox"/>	matières résiduelles				
<input type="checkbox"/>	matières dangereuses				
<input type="checkbox"/>	matières dangereuses résiduelles				
<input type="checkbox"/>	flore				
<input type="checkbox"/>	faune				
<input type="checkbox"/>	pesticides				
<input type="checkbox"/>	autre, précisez				
Duplicata des échantillons remis :		<input type="checkbox"/> oui	<input type="checkbox"/> non	<input type="checkbox"/> s. o.	
Demandes d'analyses jointes au rapport :		<input type="checkbox"/> oui	<input type="checkbox"/> non	<input type="checkbox"/> s. o.	

2. Mise en contexte (facultatif)

Suite à un bris de son réservoir extérieur il y a quelques jours, de l'huile à chauffage se trouve maintenant dans son drain de cave causant des odeurs rendant l'espace inhabitable, et il demande notre aide.

3. Description de l'inspection

Je me rends sur les lieux rencontrer le propriétaire des lieux. Il me fait visiter le sous-sol où une odeur d'hydrocarbure est présente. Toutefois, les volumes impliqués semblent être très mineurs (<50 litres déversés le long de la maison). Des firmes lui ont recommandé de casser le béton et d'excaver le drain de cave pour éliminer les hydrocarbures présents dans les sols environnants. Je lui explique que la très grande majorité de l'huile déversée s'est probablement déjà retrouvée éliminée via le drain français vers le fossé de rue. Ce secteur résidentiel n'a pas d'égout pluvial, mais un fossé de rue. Compte tenu de mes observations et des infimes quantités présentes dans le drain de cave, causant les odeurs, je lui remet quelques couches absorbantes afin d'y absorber l'huile présente dans le drain de cave. Ces couches sont réutilisables et absorbent uniquement les hydrocarbures et non l'eau. Aussi, je lui recommande d'aérer abondamment le sous-sol et le tout devrait se résorber très rapidement. Ainsi, il n'aura pas besoin des services onéreux de consultants.

4. Vérification complémentaire à l'inspection (si requis)

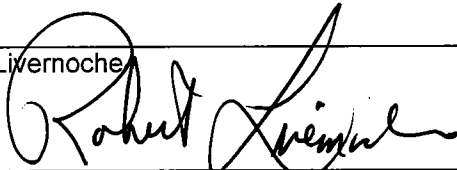
5. Conclusion

Déversement mineur avec présence minimale dans le drain de cave d'une résidence. Les hydrocarbures extérieurs ont certainement été entraînés par la pluie vers le drain français et le fossé de rue, maintenant impossible à récupérer. Les hydrocarbures présents dans le drain de cave peuvent être récupérés manuellement par le propriétaire sans problèmes et ne causeront aucune nuisance environnementale.

6. Recommandations

Dossier clos

Rédigé par : Robert Livernoche

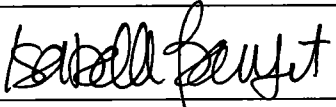
Signature : 

Date de rédaction : 2013-03-06

7. Vérification du rapport d'inspection

Approuvé par : Isabelle Bourget

Fonction : Chef d'équipe Industriel et Municipal

Signature : 

Date : 20130306

Commentaires : Je suis en accord avec les recommandations émises

• Fermer le dossier